

Compte-rendu du Conseil d'administration du 03/10/2020

tenu à 10h au CBHP

Présents : Mmes Begou, Monniot, Roux, Hardy, Bonneau

Mrs Vincent, Gradella, Roux, Forestier

Absents excusés: Mme Garcia, Mr Ortelli

Le Conseil d'Administration souhaite la bienvenue à sa nouvelle Présidente Mme Dominique BEGOU qui remercie de la confiance qui lui a été témoignée pour présider aux destinées du CBHP.

1- Préambule

Toutes les décisions prises ou discutées lors de ce Conseil sont évidemment soumises à une situation financière dégradée et bien sûr et à l'épidémiologie qui nous poursuit.

A ce propos, il est rappelé que chacun doit montrer une vigilance accrue quant aux mesures édictées par notre protocole sanitaire afin de barrer la route au virus.

2- Tournois

La Présidente constate une fréquentation acceptable vu le contexte mais souhaite aller plus loin avec des ouvertures les Mercredi et Samedi afin d'augmenter le nombre de nos tournois et proposer une offre inégalée sur le département qui voit de nombreux clubs au bord du renoncement.

De la discussion qui s'ensuit, se dégage un consensus pour le planning suivant avec comme préalables que chaque directeur du tournoi soit aussi le responsable sanitaire du jour et que les inscriptions sur le site restent obligatoires.

LUNDI : VINCENT/GRADELLA, tournoi de régularité avec donnes dupliquées

MARDI: ROUX/HARDY, tournoi de régularité

**MERCREDI: FORESTIER/ROUX, à partir du 07/10 tournoi limité aux 3K avec
simultané des élèves 1fois par mois**

JEUDI : GRADELLA/ROUX, tournoi de régularité + trophée du voyage 1fois par mois

VENDREDI MATIN : BEGOU/FORESTIER, parties libres encadrées pour débutants

VENDREDI 14h30' : PHILIP/VINCENT, tournoi de régularité

VENDREDI SOIR 19h30' : ROUX/FORESTIER, rondes de France

SAMEDI : BONNEAU/HARDY, à partir du 17/10 tournoi de régularité

Chaque membre sera informé sur notre site et par mail individuel de ces dispositions.

A ce sujet, et afin d'améliorer notre communication, la Présidente souhaite que Mr Michel MARQUIS s'il est d'accord, soit désigné par le CA qui donne son aval, comme responsable informatique du club (y compris la machine à dupliquer qui est un prêt) et à ce titre soit à même de prendre toutes dispositions visant à perfectionner nos outils . Il serait secondé dans cette tâche par G . Forestier, C. Roux, D. Bégou, J.L. Mathieu.

Concernant l'arbitrage de nos tournois, à chaque fois qu'il est possible, recourir à un arbitre diplômé que sont ou seront : D. Bégou, JL Mathieu, M. Ricoul, C. L'Hermitte, G. Forestier.

A ce propos, le CA confirme que les stages d'arbitres et de moniteurs (C. Hardy, C. Flament) sont pris en charge par le club ainsi que les frais kilométriques afférents avec comme contrepartie la mise à disposition gratuite de leurs compétences.

Autre disposition pour les tournois, la mise en route du Timer afin d'obliger les joueurs à respecter le temps de jeu entre chaque donne.

3- AG Ordinaire annuelle:Réunion formelle sans festivités (Covid oblige)

Le CA fixe la date du Mardi 20/10/2020 à 18h15' au siège du club pour son AG ordinaire annuelle dont le quorum reste fixé à 96 présents ou représentés à jour de leur cotisation au 31/01/2020. En cas de défaut de quorum, une autre AG sera convoquée pour le Mardi 10/11/2020 à 18h15'.

L'ordre du jour validé par le CA sera le suivant :

- Rapport moral (effectifs, fréquentation,actions diverses)
- Rapport financier
- Bilan école de bridge
- Bilan des compétitions
- Questions diverses

Le CA prend d'ores et déjà position sur les points suivants :

- Droits de table inchangés
- Cotisation inchangée (30€ membres licenciés, 25€membres non licenciés)

- Droits de table payés par tous sans exception
- Remboursement des compétitions inchangé pour 2019/2020

4- Festivités

Toutes nos festivités sont remises en cause (Covid 19) sauf, et avec une formule simplifiée mais toutefois originale pour attirer le plus grand nombre :

- Le tournoi de la Présidente le Lundi 26/10
- Le tournoi du Beaujolais le Vendredi 20/11
- Le tournoi des Chocolats le Mardi 15/12

5- Divers

Le CA pour des raisons budgétaires renonce à l'achat d'agendas pour 2021.

C. Vincent négocie le contrat ménage avec protocole sanitaire pour le ramener de 900€ à 600€ mensuel. Les prestations non réalisées par la Sté de nettoyage seront assurées par les responsables sanitaires après chaque tournoi. Pas de relâchement vis à vis de nos membres.

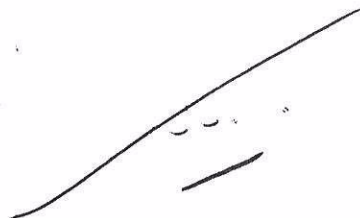
Rendez-vous sera pris avec la Caisse d'Epargne pour procéder au changement de signature. Parallèlement, le Secrétaire se charge de préparer un courrier de demande de subvention pour soutenir notre action.

6- Dernière minute

Nous apprenons ce jour le décès de Paul DUBOIS dans sa 99ème année. Une information vous sera communiquée concernant la cérémonie des obsèques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente



Le Secrétaire

